

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE						
PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET EN ENTRETIEN						
ANNÉES 2015-2016-2017						
Détail des projets	Entretien ou Immobilis.	RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION				Total 2015-2016-2017
		Programme triennal				
		2015	Mode de financement	2016	2017	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Réfection hôtel de ville (intérieure)	Entretien	8 000 \$	1			8 000 \$
SOUS-TOTAL ADMINISTRATION		8 000 \$		0 \$	0 \$	8 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
SOUS-TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE		0 \$		0 \$	0 \$	0 \$
VOIRIE						
Camion déneigement	Immobilis.	90 000 \$	1			90 000 \$
SOUS-TOTAL VOIRIE		90 000 \$		0 \$	0 \$	90 000 \$
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES						
Asphalte bout rue Jérôme	Immobilis.				45 000 \$	45 000 \$
Asphalte rue Chantale	Immobilis.	50 000 \$	(9) 10 000 \$ (1) 40 000 \$			50 000 \$
Asphalte rue Isabelle	Immobilis.			50 000 \$		50 000 \$
Rue St-Jacques (infrastructures)	Immobilis.			800 000 \$		800 000 \$
SOUS-TOTAL D'INFRASTRUCTURES		50 000 \$		850 000 \$	45 000 \$	945 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU						
SOUS-TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU		0 \$		0 \$	0 \$	0 \$
URBANISME, AMÉNAGEMENT ET ZONAGE						
Achat d'un terrain pour parc	Immobilis.			25 000 \$		25 000 \$
Aménagement parc La Ferrière	Immobilis.			75 000 \$		75 000 \$
Télémetrie assainissement des eaux	Immobilis.			40 000 \$		40 000 \$
Surdimensionnement développement domiciliaire	Immobilis.	20 000 \$	1	20 000 \$	20 000 \$	60 000 \$
SOUS-TOTAL URBANISME		20 000 \$		60 000 \$	120 000 \$	200 000 \$
LOISIRS ET CULTURE						
Chalet des patineurs	Immobilis.	90 000 \$	(10) 30 000 \$			90 000 \$
			(7) 60 000 \$			
Rénovations salles de bains et entrepôt	Immobilis.	90 000 \$	(1) 45 000 \$			90 000 \$
			(8) 45 000 \$			
SOUS-TOTAL LOISIRS ET CULTURE		180 000 \$		0 \$	0 \$	180 000 \$
TOTAL		348 000 \$		910 000 \$	165 000 \$	1 423 000 \$
Mode de financement:						
1. Fonds général et capitalisation			7. Transfert de la taxe Fédérale sur l'essence			
2. Fonds de Roulement			8. Subventions autres			
3. Surplus accumulé ou affecté			9. Subvention du Ministère des Transports			
4. Règlement d'emprunt			10. Fonds de la ruralité			
5. Part contributive des riverains			11. Taxation immeuble industriel			
6. Participation du milieu (commandites, subventions, etc...)			12. PIQM			
13. Part paroisse			14. Part Sainte-Clotilde-de-Horton			

Note: Pour les projets de 75 000 \$ et plus, la réalisation de ces projets est conditionnelle à l'obtention de subventions gouvernementales et/ou ententes inter-municipales.

Marcel Bergeron, maire

Isabelle Dumont, directrice générale